

HISTOIRE :

Il est convenu aujourd'hui de situer le règne de Soundiata Keïta fondateur de l'empire du Mali, entre 1230 et 1255. Les témoignages sur ce prince et cet empire sont assez nombreux et ce malgré la période ancienne où vécut le fils de Naré Magan Keïta et Sogolon Konde. Cependant l'éclat de son règne et l'éloignement temporel en ont accentué les traits légendaires, si bien que c'est l'épopée qui de nos jours tient lieu d'histoire et qui est enseignée dans les écoles africaines.

Que **sait-on** donc à coup sûr de Soundiata lorsqu'on veut faire un effort de rigueur historique ?

En fait, un seul texte de Ibn Khaldoun le signale dans un large et synthétique tableau de la région traversée :

"L'autorité des souverains du Ghana s'étant affaiblie leurs voisins les Soussou subjuguèrent ce pays et réduisirent les habitants en esclavage. Plus tard la population de Melli prit un tel accroissement qu'elle se **rendit** maîtresse de toute cette région et subjugua les Noirs des contrées voisines. Ayant vaincu les Soussou, elle occupa tous les Etats qui formaient cet ancien royaume et étendit sa domination sur le royaume de Ghana jusqu'à l'Océan Atlantique du côté de l'Occident. Le plus puissant de ces monarques est celui qui soumit les Soussou, occupa leurs villes et leur enleva l'autorité souveraine. Il se nommait Mari-Djata (1)".

Mari-Djata que l'épopée nomme plus volontiers Soundjata ou Djata fils de Sogolon.

Nous avons d'autres précisions par Ibn Khaldoun, Al Omari, Léon l'Africain, puis Es-Saadi sur les limites atteintes par l'empire et les pays sous domination, sur les principaux rois (mansa) les guerres avec le Songhaï, etc. Tout porte à penser comme le remarque Madina LY dans son "Empire du Mali" (éd. NEA) que cet Etat a survécu jusqu'à la fin du XVI^e siècle. (Nous dirions même au début du XVIII^e siècle puisque la région de Ségou versait encore tribut au mansa de Niani, coutume qui fut abolie sous Biton Koulibaly fondateur du royaume bambara). Alors que Delafosse et Charles Monteil croyait le Mali vaincu et dominé dès le 14^e siècle. Il faut en effet prendre en compte la relation du vénitien Alvise da Mosto et surtout celle du capverdien Alvares d'Almada qui écrit encore en 1578 que "le Mansa du Mali, en Gambie est si connu des indigènes que l'on obéit à son seul nom à une distance de 300 lieues".

(1) - Ibn Khaldoun - Trad. fr. 1969 - Paris Geutlner - 4 vol.

SOURCES ORALES :

C'est cependant par la première transcription de l'épopée recueillie par Djibril Tamsir Niane en 1960 que la figure de Soundiata s'impose au grand public. Etant entendu que les Mandingues l'ont perçue de tous temps par la voix de leurs griots.

Les textes épiques (il y en a de multiples versions) donnent des tas de détails sur la famille, la mère, la coépouse, l'enfance de Soundiata, détails marqués par le souci de montrer l'importance du fondateur de l'empire. Car le Manding n'est à l'origine qu'un royaume minuscule. Telle la graine du baobab qui donnera le plus gros arbre de la savane, Soundiata l'enfant infirme (?) d'une mère bossue et d'un père influençable, deviendra le plus éminent monarque du Soudan occidental.

L'exil de Soundiata, l'accession au trône par son frère aîné, la prise du Manding par Soumahoro Kanté roi des Soussou, la quête de Soundiata auprès des rois voisins et leur ralliement, la reconquête grâce à l'union des armées, la bataille de Krina, l'établissement triomphal de Soundiata comme souverain féodal des rois mandé environnants, tout cela fit que l'épopée se termine en apothéose, et la beauté du texte empêcha longtemps toute velléité de s'interroger sur son historicité.

Aujourd'hui des questionnements comme ceux de Adama Konare, permettent de commencer à démystifier un récit si prestigieux qu'on ne percevait plus qu'il relevait du mythe autant que de la chronique historique.

Et les enquêtes patientes des chercheurs auprès des traditionnistes ont repris, en tenant compte, du fait que ces versions officielles de l'histoire véhiculées par l'épopée, sont enveloppées d'informations beaucoup plus discrètes, voire secrètes, que les griots et notables ne distillent qu'à mots couverts et aux seuls initiés.

Il est certain que c'est seulement à l'aide des traditions orales encore intactes dans certains villages du Mali et de Guinée que l'on pourra préciser, lorsque seront levés tous les tabous, la véritable histoire de Soundiata Keïta et de son règne.

Versions de l'épopée _ Parmi les plus connues publiées citons :

- celle de Dj. T. Niane - éd. Présence Africaine 1960
- celle de M. M. Diabate (Kita) - éd. Oswald
- celle de Gordon Innes (Gambie) London Oriental Institute
- celle de Mme Diallo et Doukouré - éd. Celtho - Niamey
- celle de Wa Kamissoko et Youssouf Cissé - éd. Karthala 1988
- celle de John W. Johnsons - éd. Tierce Continents - Press.